ses nombreuses années d'expérience à la Chambre des communes.

Mon opposition au nom de «fête de la Confédération» est fondée sur le fait que le mot «confédération» n'a aucune signification précise pour les Canadiens. Il n'est pas un reflet de notre histoire. De fait, pour citer cet éminent spécialiste constitutionnel, Maurice Ollivier:

Le mot confédération s'applique à des États souverains qui sans perdre le moindrement leur souveraineté s'unissent pour atteindre certains objectifs précis et préserver en même temps le droit de rompre cette union qui n'est précieuse que dans la mesure où elle sert à leurs fins.

M. Ollivier cite en exemple la Confédération du Rhin qui exista, sous la protection de Napoléon, en 1805 et qui fut dissoute quelques années plus tard. Nous avons aussi l'exemple des États confédérés des États-Unis d'Amérique dont la genèse est différente de celle des colonies du Canada qui devinrent une confédération en vertu d'une loi du Parlement du Royaume-Uni.

Je tiens à remercier le député de Sherbrooke (M. Gervais) et le représentant de Lapointe (M. Marceau) qui, tous deux, se sont prononcés avec force en faveur de cette motion à l'étape de l'étude en comité. En tant que députés du Québec, ils ont pris une position identique à celle que j'ai adoptée en tant que représentant de l'Ontario, à savoir qu'aucune appellation ne saurait être plus appropriée que celle de fête du Canada.

• (2.40 p.m.)

Un sondage effectué récemment par l'Ottawa Citizen a fait apparaître qu'une vaste majorité de la population était en faveur de l'appellation de fête du Canada par opposition à celle de fête de la Confédération. Je me souviens d'un jour du mois de juillet dernier où 10,000 personnes de tous âges de ma circonscription s'étaient réunies à Stony Creek pour célébrer la fête du Canada. La cérémonie n'était pas vraiment officielle peut-être, mais pour eux elle l'était. La mesure législative à l'étude pourrait être adoptée cet aprèsmidi moyennant la collaboration, l'appui, l'esprit de bonne entente et la bonne volonté de la Chambre des communes. J'espère que nous arriverons à franchir un nouveau pas en adoptant la modification à l'étude au sujet de la fête du Canada. Notre nation, tant par l'esprit que par le cœur exige de satisfaire à une détermination bien arrêtée de la part des Canadiens de faire valoir le sens de l'unité du pays. Un moyen d'y arriver consisterait à appuyer tous ensemble cet amendement. Nous en avons l'occasion aujourd'hui. C'est une occasion rare et magnifique qui nous est

offerte à la Chambre aujourd'hui de mettre l'accent sur l'unité au pays et de créer un changement au Canada par consentement unanime. Si un député était d'avis contraire, la cause que nous plaidons s'en trouverait retardée; le bill à l'étude irait rejoindre l'amas considérable de projets de lois dans le même cas et on ne le reverrait pas d'ici plusieurs mois.

J'exhorte tous les membres du parti conservateur à appuyer avec nous l'amendement à l'étude. Sauf erreur, on semble disposé de tous les côtés de la Chambre à adopter l'amendement. Si un député quelconque poursuit son discours vers la fin de l'heure réglementaire, de façon à empêcher la mise aux voix du bill, c'en sera fait de l'unité qui semble exister à la Chambre aujourd'hui. Si cela devait se produire à la fin de la période réglementaire, nous perdrions une belle occasion de collaborer. A la vue du député de Halifax, chez nos vis-à-vis, je pense à l'histoire de cette région du Canada et quand je vois le député de Hillsborough (M. Macquarrie), je songe à l'importante signification historique de sa région.

Des voix: Bravo!

M. Gibson: Je songe à toute l'histoire que ce savant député représente. Quand je pense à ces représentants qui jouent un grand rôle parmi les députés, je ne puis m'empêcher de croire qu l'on sera disposé à adopter le bill à l'étude.

Une voix: Et le député d'Edmonton?

M. Gibson: Lui aussi. Je songe à l'estimable population d'Edmonton à Victoria. C'est avec un véritable sentiment de fierté nationale que je prends ici la parole aujourd'hui.

M. Osler: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député? Se rappelle-t-il que c'est le centenaire de la naissance du Canada, devenu un pays de trois millions de milles carrés au lieu de...

M. l'Orateur: suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question?

M. Gibson: Certainement.

M. Brewin: Le député étendrait-il ses paroles flatteuses au-delà d'Halifax jusqu'à ce coin-ci de la Chambre?

M. Gibson: Certainement, monsieur l'Orateur. En regardant le savant député de Greenwood, qui se montre toujours éloquent à des

[M. Gibson.]